

Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire (CECM)

Réunion tenue le 26 novembre 2020 – via TEAMS

PROJET

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h	Ariane Allard	Psychoéducatrice		X
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Isabelle Benoit	Travailleuse sociale, Programme jeunesse	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 22 octobre 2020	X		Isabelle Bombardier	Coordonnatrice en résonance magnétique	X	
4. Affaires découlant des réunions précédentes			Ahmed Douadi	Technicien en génie biomédical et trésorier du Conseil multidisciplinaire	X	
5. Nouvelles du président-directeur général			Guy Jolicoeur	Travailleur social et président du conseil multidisciplinaire	X	
6. Nouvelles de la DSM		10h15	Nadine Lajeunesse	Ergothérapeute	X	
7. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire		10h30	Marcel Landry	Conseiller cadre en travail social	X	
8. Suivi des comités relevant du CECM		10h45	Magali Leblanc	Physiothérapeute et secrétaire du Conseil multidisciplinaire	X	
8.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs			Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM volet pratiques professionnelles	X	
8.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences			Sylvain Lemieux	Président-directeur général	X	
8.3 Rapport du comité AGA	X	10h55	Marie Alice Mehu	Éducatrice spécialisée		X
8.4 Rapport du comité des communications		10h55	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires	X	
8.5 Rapport du comité trésorerie : sommaire	X	11h00	Martin St-Georges	Organisateur communautaire	X	
9. Télésanté	X	11h05				
10. Sommaire post-mortem première vague du CM		11h10				
11. Mémoire ACMQ	X	11h15				
12. Suivi main d'œuvre		11h25				
13. Parcours de l'utilisateur		11h50				
14. Varia		11h55				
15. Prochaine réunion ordinaire : le 17 décembre 2020						
16. Clôture de la réunion		12h00				

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	La réunion débute à 10h00.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par Mme Leblanc appuyé par M. St-Georges, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 22 octobre 2020	Il est proposé par Mme Leblanc, appuyé par Mme Bombardier, d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire du 22 octobre 2020 tel quel. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facture de l'ACMQ : paiement effectué, dossier réglé. M. St-Georges rappelle que le président doit autoriser les autres membres de l'exécutif à l'accès au site ACMQ. M. Jolicoeur fera le nécessaire. ▪ CMDP : échanges avec DSP et DSI, beaucoup de dossiers à traiter présentement avec la DSI, propose donc de faire cet échange en janvier. Le nouveau président du CMDP est Dr Ajmo, intéressé à collaborer, les directeurs (DSM et DSI) aideront à structurer la demande pour avoir une vision commune et aller chercher DSP par la suite et convenir d'un projet commun. ▪ Agences : M. Jolicoeur accuse réception du courriel reçu de Mme St-Denis à ce sujet, à analyser et un suivi sera fait à la prochaine rencontre. ▪ Représentation du CM au niveau de l'Association provinciale des conseils multidisciplinaires : pas de nouvelles rencontres. Dès qu'une rencontre sera organisée, le suivi sera fait. ▪ AGA : Sylvie Cadieux contactée, proposition à faire au comité AGA. Premier contact avec Mme Gombe, un plan de communication soumis pour l'AGA. Les échanges ont repris avec le service des communications. <p>M. Landry fait le point du Centre d'excellence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Regroupement disciplinaires : démarche en cours avec nos collègues conseillers cadres. Prochain aspect à attacher, c'est avec la formation sur la libération pour nos membres en regroupement disciplinaire : présenté au comité de l'encadrement clinique et au CECM en janvier pour entamer nos regroupements disciplinaires à partir février 2020. ▪ Site web : en construction, les membres du CECM bientôt sollicités sur le contenu en mode web d'ici les prochaines semaines ▪ Conférences-midi : Sébastien Lepage, conseiller clinique, qui a fait la 	<p>M. Jolicoeur donnera accès au site ACMQ pour les autres membres de l'exécutif</p> <p>Agences : courriel à analyser</p> <p>Analyser plan de communication de Mme Edouardine Gombe</p> <p>Calendrier de la programmation</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		<p>programmation hivernale et du printemps, calendrier bientôt disponible</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier Santé et bien-être des hommes: Présentation au comité de coordination cette semaine. Ils en ont fait une des priorités de réactivation de dossiers dans les prochains mois. Un plan d'action par direction clientèle sur l'adaptation des services reliée aux clientèles masculines sera élaboré, il invite à aller voir l'information sur intranet. M. Jolicoeur demande si la formation sera reprise en santé et bien-être des hommes auprès des intervenants. M. Landry informe qu'une première rencontre du comité local en décembre où ce sujet sera abordé, tiendra au courant. ▪ Communauté de pratique : dossier en cours, sommes en période de sondage pour valider la forme à donner à la communauté de pratique, dossier mené par Jocelyn Bisson. ▪ Direction de la mission universitaire et centre de recherche santé mentale : étroite collaboration. S'arrime également avec la directrice de santé mentale pour que nos activités soient en complémentarité avec eux aussi. Rencontre à venir avec le centre de recherche HMR. Démarche d'arrimage avec toute la mission universitaire et bien positionner le centre d'excellence, la page web sera aidante. <p>M. Legris fait le point des pratiques professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réactivation des dossiers prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> - Prévention du suicide - Santé et bien-être des hommes - Violence conjugale ▪ Dossier : langue anglaise : M. Legris est porteur, comment comme établissement, on doit être en mesure de répondre à la population anglophone dans leur langue au niveau de la première ligne et à l'urgence dossier très politisé, va nous permettre d'avancer dans la prochaine année. À suivre. ▪ Demande de soutien du programme de santé mentale, en lien avec les guichets d'accès, vu la volumétrie des gens sur les listes d'attentes. ▪ Mme Bombardier demande si on réussit à répondre à la demande des PAE. Mme St-Denis fait part qu'à la 1ère vague, la demande était plus importante que la 2^e vague. Mme Bombardier témoigne de beaucoup de détresse parmi ses collègues. M. Legris trouve préoccupant que les gens ne vont pas chercher de l'aide, un grand défi malgré beaucoup de services 	<p>Résultat du sondage</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		<p>disponibles. M Legris rajoute qu'il travaille avec les communications pour s'assurer que tous les moyens qu'on a mis en place soit accessible. M. Lemieux rejoint les mêmes préoccupations.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Legris ajoute qu'en lien avec la détresse, une conférence aura lieu le 10 décembre prochain sur les premiers soins psychologiques, s'inscrire sur intranet et inciter vos collègues à participer. ▪ M. St-Georges a un intérêt sur l'annonce que les regroupements professionnels pourraient démarrer en février 2021. Il mentionne que lors du dernier AGA, on a annoncé le lancement des regroupements professionnels, cela pourrait être intéressant de faire un suivi à nos membres par rapport au développement de cette initiative comme point de suivi à l'AGA janvier 2021. De plus, notre stratégie de sensibilisation pour la promotion des comités de pairs se faisait en fonction des regroupements professionnels donc s'ils se réalisent en février, on comprend pourquoi il y a des délais dans la production de nouveau comité de pairs. Il faudrait lors de l'animation de s'assurer qu'il a un suivi ou il va l'inclure à l'intérieur du point de suivi sur les comités de pairs. M Legris mentionne que les regroupements professionnels vont aider à l'émergence de comité de pairs mais il suggère qu'en parallèle d'autres stratégies pourraient également être explorées dans une stratégie de sensibilisation. 	
5.	Nouvelles du président-directeur général	<p>M. Lemieux présente les nouvelles du président-directeur général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Itinérance Hochelaga-Maisonneuve : campement sur les terrains, on travaille sur cette situation en collaboration avec la ville, pas unique à Montréal, l'approche n'est surtout pas coercitive, sommes en soutien, « <i>reaching out</i> », identifier les besoins de services généraux, en santé mentale, de dépendance, s'assurer qu'il n'y ait pas d'enfants sur le site, de façon sécuritaire, démarche pour offrir des alternatives, ouvert un YMCA, il demeure un groupe de personnes qui ont l'intention de passer l'hiver à cet endroit, on va les accompagner dans leur décision. ▪ Temps des Fêtes et COVID : depuis la semaine passée le gouvernement a annoncé : conditionnellement à la diminution de la contamination communautaire, 2 rassemblements sur 4 jours, maximum 10 personnes du 24 au 27 décembre. Mesure de santé publique nécessaire, qui sert à encadrer à des conditions. Gestion de risque : permettre des rassemblements aura un impact direct sur la transmission communautaire dans les semaines suivantes, on doit se préparer et encourager nos employés à respecter les mesures, se préparer à la pression de nos 	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<p>services cliniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation : communiquer avec tous nos citoyens vulnérables pour leur expliquer quelles sont les mesures de protection, favoriser à partir du 17-12-2020 le télétravail de nos employés, interdire les rassemblements dans nos installations, même si on respecte les mesures sanitaires, vu les récentes expériences résultant avec des éclosions. On doit se préparer à une plus grande ouverture des milieux de vie, bien encadrer et limiter l'accès pour les 4 journées de rassemblement pour ne pas vivre la vague 1. Mise sous tension progressive qui débute, comme on anticipe une augmentation d'achalandage dans nos milieux à la suite de la période de rassemblement, on va dès maintenant préparer les services, plus de dépistage, plus de patients qui vont avoir besoin d'une hospitalisation et de soins, et rehausser les services COVID dans la population. L'enjeu, la disponibilité des ressources humaines. ▪ M. Lemieux rappelle que les employés également doivent limiter les déplacements, l'effort supplémentaire demandé de ne pas faire de sorties, de regroupements. Pour les employés à partir du 17 décembre, le télétravail est favorisé et encouragé, dans la même optique de minimiser les contacts. Pour les vacances, cela va se faire sur une base volontaire, on va offrir le plus de souplesse possible pour que les employés soient en mesure de prendre une journée de repos dans les journées de rassemblement mais on ne recommence pas le calendrier des vacances. ▪ Mme Lajeunesse demande si pour les secteurs ambulatoires, est ce qu'on va être encouragé à diminuer le contact avec notre clientèle en faisant du Teams, télétravail après la période de rassemblements sans porter de préjudice à la clientèle ? Mme St-Denis dit qu'il faut s'assurer de ne pas faire préjudice aux soins des patients, évaluation cas par cas, lorsque possible c'est encouragé. ▪ Mme Bombardier pose la même question pour l'imagerie diagnostique : le technologue est en contact direct avec la population. M. Lemieux souligne que les employés avec EPI sont protégés, tout en travaillant. Les rassemblements sont permis mais pas obligatoires, pour tous les employés, conditionnels à la diminution de la transmission communautaire d'ici cette période. ▪ Vaccination COVID : bonnes nouvelles, premières doses arriveront début de l'année, le fédéral est responsable pour la distribution. Très encourageant, d'ici la fin du premier trimestre, plus grande campagne de 	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<p>vaccination, défi logistique important, certains de ces vaccins doivent être conservés à -70, avec des règles très strictes de manipulation et opérationnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Directives à recevoir pour élargir le type de professionnels qui seront autorisés à vacciner. Dans la séquence de vaccination, logistique encore à établir. Le réseau de la santé sera en priorité, encore incertains pour la clientèle vulnérable. Les professionnels auront une formation du MSSS, la DSI a déjà offert la formation à donner. Logistique pour la glace sèche, très top-down, avec des particularités régionales, pour les clientèles démunies, culturelles, locales. Ce serait dommage de retomber dans la transmission communautaire lorsqu'on est à quelques mois de la vaccination. ▪ M. St-Georges demande si avec le défi logistique et le déploiement, vu l'expérience de la H1N1 au stade olympique, est ce qu'on va prévoir des sites non centralisés ou autour des sites hospitaliers ? M. Lemieux n'a pas encore de précision à ce niveau. Fort probablement non, à suivre. La disponibilité des congélateurs sera déterminante. 	
6.	Nouvelles de la DSM	<p>Mme St-Denis fait l'état de situation de la DSM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme St-Denis partage l'écran du tableau de bord du CIUSSS et explique les données statistiques sur la COVID. ▪ Délestage : principalement des infirmières délestées, majoritairement retournées dans leur milieu respectif, comme les cas ne tendaient pas vers une augmentation. Par contre, la santé publique nous indique que la période des fêtes (Noël, Hannukah, la fermeture des écoles, les 4 journées des fêtes ciblées) pourrait avoir un impact et augmenter les cas et ramener la COVID dans nos établissements. L'isolement avant les festivités, grande préoccupation de l'équipe de direction également pour permettre aux employés des congés lorsque possible pour la santé physique et psychologique. Par contre, vu l'augmentation des cas, on joue sur la ligne raide mais qu'en janvier, on voit vraiment qu'on risque d'être dans un état de situation plus critique et ce moment-là, on se questionnera sur le délestage. Pour ce délestage-là, il n'y a pas eu de délestage qui touchait nos titres d'emploi. ▪ Montée lente des cas dans nos CHSLD avec un impact sur l'ensemble de notre organisation. En attente des décisions lors de la conférence de presse du gouvernement. ▪ M. Jolicoeur, vu que pas de période d'isolement pour les employés du 	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<p>réseau, donc pas de congé. Mme St-Denis croit que si les cas diminuent à moins de 1000 par jour est la condition à retenir. La réflexion à venir sera accompagnée par le gouvernement. Actions au niveau du syndicat pour équilibrer ces offres de congé pour les employés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cas de « covidots » dans le quartier Saint-Michel: inquiétant, troublant. Intervention par le CIUSSS, mais pouvoirs légaux limités, plusieurs interventions du CIUSSS avec l'aide de la santé publique envers les leaders de cette communauté. M. Sylvain Lemieux complète le sujet : le SPVM et la santé publique devraient convenir d'une intervention dans les prochaines heures, à suivre. 	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. Jolicoeur informe les membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Myriam Saint-Laurent est un nouveau membre du CM, proposé par Isabelle Bombardier appuyé par Isabelle Benoit, Mme St-Laurent est membre coopté au CM. ▪ Prix d'enseignement : M. Jolicoeur a été sollicité au comité de sélection pour un prix à remettre aux superviseurs de stage. 	
8.	Suivi des comités relevant du CECM		
8.1	Rapport du comité de coordination des comités de pairs	<p>M. St-Georges informe que Nadine Lajeunesse fera partie du comité, promotion à refaire, sommaire de gestion à déposer à la prochaine rencontre de décembre. Si des volontaires, Magali confirme son intérêt et fera partie du comité.</p>	
8.2	Rapport du comité de maintien et promotion des compétences	<p>Rencontre en début novembre, une nouvelle réunion le 9 décembre, indiqué les formations prioritaires, appel de formation individuelle sur la lettre d'entente 31, beaucoup d'argent pas dépensé, seulement 5%, montant non transférable d'une année à l'autre. M. St-Georges souligne le lien à faire avec le comité des communications pour rejoindre les membres selon le titre d'emploi pour faire comprendre l'opportunité.</p>	
8.3	Rapport du comité AGA	<p>Sommaire de gestion déposé à la rencontre:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AGA 26 janvier prochain de midi à 14h00, 12h00 à 13h00 AGA, de 13h00 à 14h00 conférence sur la résilience psychologique. ▪ Quorum de 82 membres : campagne d'information à faire, détails à finaliser 	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formulaire d'inscription ▪ Prix de présences : proposition et convenu 500\$ bourse de formation, 10 prix de 100\$ pour cadeau de librairie Renaud-Bray <p>M. St-Georges explique la ventilation des prix de présences et soumet comme proposition, Mme Benoit appuie la résolution.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande de secrétariat pour l'AGA avec Mme Francesca Cicciu auprès de la DSI ▪ Endroits où pas d'ordinateurs personnels disponibles dans leur milieu, prévoir de réserver les auditoriums HSCO et HMR pour qu'un nombre limité de membre puisse y avoir accès. Mme St-Denis fait part d'un enjeu à HSCO pour l'auditorium, peut-être explorer d'autres endroits. M. Lemieux suggère de se brancher sur leur cellulaire, on pourrait voir la compensation associé sur le dépassement des données. Mme Bombardier suggère d'indiquer dans le formulaire d'inscription si vous avez accès à un téléphone intelligent ou un ordinateur. M. Landry fera l'ajout. ▪ La campagne d'information démarre en décembre, on pense avoir assez de participants. M. Legris s'assurer si au niveau de la licence Zoom, c'est correct. M Landry confirme que c'est réglé avec une licence de 500 personnes. M. Lemieux suggère de voir avec zoom web avec l'audio-visuel, faciliter l'admission et les participants, voir avec Mathieu. M Landry confirme rencontre en décembre de planifié avec l'audio-visuel. ▪ M. Jolicoeur : vote seulement avec zoom, pas disponible en Teams ▪ M. Landry : mot du PDG et DSM à l'AGA : oui, 26 janvier à 12h00. Période de questions : Plutôt favoriser les questions par écrit vu le temps limité. Isabelle Bombardier a parlé avec Mme Gombe qui suggère qu'on envoie dans le formulaire d'inscription des questions au PDG pour répondre dans le mot du PDG. M. St-Georges suggère d'envoyer des questions dans l'adresse courriel du CECM. Nous allons en discuter dans le comité d'AGA. ▪ M. Landry : comité exécutif sur place à l'IUSMM, PDG et DSM seront en présence? L'audio-visuel voudrait savoir cette information pour s'organiser. Adresser au comité AGA. M. Lemieux suggère la salle du CA de HMR. 	
8.4	Rapport du comité des communications	Mme Bombardier fait part de l'avancée dans la publicité pour l'AGA, Mme Gombé s'est rendu disponible, bon travail jusqu'à maintenant. Problématique demeure d'avoir les courriels de nos membres, très difficile. M. Legris rappelle l'enjeu des courriels depuis le début, mais Magali avait réussi à obtenir la liste,	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<p>mais elle doit le faire à la main, un nom à la fois. M. Legris va relancer Hugo Di Pasquale.</p>	
8.5	Rapport du comité trésorerie	<p>Sommaire de gestion déposé à la rencontre.</p> <p>M. Douadi modifié la prévision du budget 2020-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat de 2 tablettes, pour vice-président et responsable des communications. - Achat d'outils de promotion <p>Mme St-Denis fera le suivi pour l'approbation de l'achat des tablettes. Concernant les heures travaillées, cela ne fait pas partie des frais de fonctionnement. Étant donné qu'on fait un état de finance, il aurait dû avoir les heures travaillées au CM. Mme Leblanc témoigne que l'extraction des heures travaillées demeure difficile et compliqué. Persiste difficulté à ce que le gestionnaire voit les heures du département du CM pour les autoriser. Mme Lajeunesse dit que pour elle cela a fonctionné. M. St-Georges signale que le comité aura comme prochain dossier les heures travaillées. Nous avons fait le sommaire pour modifier la prévision budgétaire à présenter à l'AGA.</p> <p>M. Douadi ajoute que le tableau a été modifié pour concorder avec les périodes comme le tableau que M Legris nous envoie. Parfois, il persiste des erreurs dans sa paye car mentionne que c'est la secrétaire qui gère son horaire et il n'a pas accès pour modifier si nécessaire.</p> <p>Les prévisions budgétaires modifiées 2020-2021 et les dépenses en contexte pandémie ont été acceptées. M. Ahmed Douadi propose, M. Martin St-Georges appuie.</p>	
9.	Télé Santé	<p>M. Jolicoeur demande de prendre connaissance de la lettre envoyée par le CM au PDG et à Mme Carole Leblanc pour les remercier de leur présentation sur la télé santé.</p>	
10.	Sommaire post-mortem première vague du CM	<p>Mme Jolicoeur demande de prendre connaissance du mémoire de l'ACMQ qui reflète en résumé la position du CM par rapport au post-mortem première vague.</p>	
12.	Suivi main-d'œuvre	<p>Mesures prises : Mme St-Denis indique que les enjeux sont principalement en inhalothérapie, état de situation à faire, pour capter les étudiants, les retraités, pour s'arrimer et favoriser le recrutement, la formation en amont pour levier d'action dans ce champ de pratique.</p> <p>Les actions qui seront portés pour le recrutement : infirmières principalement, pour par la suite, recruter plus facilement les professionnels : travailleurs sociaux,</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		première ligne, santé mentale, DSAPA, DI-TSA, moins de preneurs. La directive prise est de regarnir les infirmières pour favoriser le recrutement des professionnels par la suite. Campagne de recrutement relancée en janvier « être sur son x ».	
13.	Parcours de l'utilisateur	Suivi de janvier 2020 : M. Legris fait part d'une présentation des archives sur la prestation des soins, pas d'autre d'informations sur le sujet, coût de la trajectoire de soins mais que nous n'avons pas eu. Mme St-Denis dit que dossier pas beaucoup avancé, encore à la même étape, les enjeux sont encore présents, impact sur la réadaptation plus d'enjeux pour aller chercher de l'information, l'épisode COVID a ébranlé le contrôle des finances, cela relève d'un grand défi.	
15.	Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 17 décembre 2020 via TEAMS.	
16.	Clôture de la réunion.	Il est PROPOSÉ , dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU de lever la réunion à 12 h00.	

Président

Secrétaire